Conditions Générales de Location – Billetweb

Article 1 – Identité du loueur

La société Trustweb, immatriculée sous le numéro SIRET 800 575 045 00029, TVA intracommunautaire FR06800575045, dont le siège de facturation est situé au 14 rue Ernest Psichari – 75007 Paris, éditeur de la solution Billetweb (ci-après « Billetweb »).

Contact : contact@trustweb.fr
Adresse logistique : TRUSTWEB- 2 place Victor Hugo – 38000 Grenoble

_____

Article 2 – Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions de location de matériel de vente et de contrôle de billets proposé par Billetweb à un client professionnel ou particulier (ci-après « l'Organisateur »).

La description du matériel loué est accessible lors de la réservation sur le site Billetweb et fait partie intégrante du présent contrat.

_____

Article 3 – Formation du contrat

Le contrat est formé dès validation de la réservation par l'Organisateur sur l'interface : https://www.billetweb.fr/location ou via un ordre de location passé par email.

Toute réservation vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales. Toute formalisation de la réservation du matériel entraine un engagement de paiement via les méthodes de règlements proposés : paiement par carte bancaire ou virement.

_____

Article 4 – Durée

La durée de location est définie lors de la réservation.

Le contrat prend effet à la date d'expédition du matériel et prend fin à sa restitution effective à Billetweb.

_____

Article 5 – Livraison

Le matériel est expédié via Colissimo ou Chronopost.

Billetweb s'engage à expédier le matériel afin qu'il soit livré au plus tard la veille de l'événement.

Billetweb ne pourra être tenu responsable des retards imputables au transporteur, à une adresse erronée ou à l'absence du destinataire.

Les risques liés au transport sont supportés par Billetweb jusqu'à la réception du matériel par l'Organisateur.

L'Organisateur s'engage à vérifier le matériel à réception et à signaler tout problème sous 24 heures.

_____

Article 6 – Utilisation du matériel

L'Organisateur s'engage à utiliser le matériel :

conformément à sa destination
uniquement dans le cadre de l'utilisation de la solution Billetweb

Il est strictement interdit de :

sous-louer le matériel
modifier le matériel
utiliser le matériel en dehors de l'écosystème Billetweb

_____

Article 7 – Restitution

Le matériel doit être retourné dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la fin de la location à l’adresse suivante :

Trustweb – 2 place Victor Hugo – 38000 Grenoble

L'étiquette de retour fournie par Billetweb est mise à disposition gratuitement à titre de simple facilité logistique. L'Organisateur reconnaît être informé que l'envoi effectué au moyen de cette étiquette peut ne bénéficier d'aucune assurance couvrant la valeur réelle du matériel transporté. En utilisant cette étiquette, l'Organisateur accepte expressément les conditions d'indemnisation applicables au service de transport utilisé. La fourniture de cette étiquette n'emporte aucun transfert de responsabilité ni des risques liés au transport. L'Organisateur demeure responsable du matériel jusqu'à sa réception effective et sa vérification par Billetweb.

L'Organisateur s'engage à conserver la preuve de dépôt du colis jusqu'à confirmation de sa bonne réception par Billetweb.

Un numéro de suivi doit être communiqué à Billetweb.

Article 8 – Retard

En cas de non-expédition du matériel dans un délai de 5 jours ouvrés suivant la fin de la location, Billetweb facturera chaque jour de retard au tarif journalier en vigueur.

Article 9 – Dommages, perte et non-restitution

L’Organisateur est pleinement responsable du matériel pendant toute la durée de la location et jusqu'à sa réception effective par Billetweb.

En cas de perte, vol, détérioration ou non-restitution du matériel avant sa réception effective par Billetweb, quelle qu'en soit la cause, y compris pendant le transport retour, l'Organisateur est tenu de rembourser la valeur de remplacement du matériel.

Billetweb se réserve le droit de demander toute justification nécessaire.

_____

Article 10 – Dépôt de garantie et compensation

Un dépôt de garantie peut être exigé sur demande ou prélevé sur les sommes dues au client.

Toutefois, l'Organisateur autorise expressément Billetweb à compenser :

les frais de réparation
les frais de remplacement
les pénalités de retard

avec les sommes dues à l'Organisateur au titre de la vente de billets.

En cas de non-retour du matériel sous 4 jours ouvrés, Billetweb se réserve le droit de suspendre tout versement jusqu'à régularisation.

_____

Article 11 – Tarifs

Les tarifs de location sont disponibles sur le site Billetweb :
https://www.billetweb.fr/images/tarifs_billetweb.pdf

Les prix sont exprimés en euros.

_____

Article 12 – Annulation

La réservation est ferme et définitive.

Aucune annulation ne pourra être acceptée par l'Organisateur, sauf en cas d'annulation de l'événement associé sur la plateforme Billetweb.

Dans ce cas, si le matériel a été expédié, 50% du montant de la location restera dû.

Billetweb se réserve le droit d'annuler une réservation dans un délai de 48 heures, avec remboursement intégral.

Article 13 – Responsabilité

Billetweb ne pourra être tenu responsable :

d'une panne du matériel
d'un dysfonctionnement logiciel
d'une perte d'exploitation
d'une perte de chiffre d'affaires

Article 14 – Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure empêchant l'exécution du contrat.

Article 15 – Droit applicable et litiges

Le présent contrat est soumis au droit français.

Tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris.